



## CA CHAUFFE AU GREFFE!!!

Ce vendredi 5 février, le secteur greffe a connu un coup de chaud lors de l'admission d'une arrivante (ex-pensionnaire) sur le CP.

Cette jeune femme, sûrement mécontente de revoir la Surveillante, se montra immédiatement agressive avec notre collègue, ... le ton était donné...

Lorsque la Surveillante, gardant son calme devant les propos de cette revenante, eut à intimer l'ordre à cette rebelle de ne pas parler avec les hommes dans une des autres geôles, cette dernière a fait subir à notre collègue **un torrent de violence, multipliant les coups de pieds au niveau de la jambe de l'agent**. Heureusement, des collègues étaient à proximité pour l'aider à contrôler la situation et accompagner l'arrivante ... en cellule **classique** !!!



La collègue n'a pu être accompagnée pour déposer plainte ce week-end. D'après les dires de l'Officier de permanence, la Gendarmerie était en "cluster"... Que cela ne tienne, la collègue demandera à la Gendarmerie ce lundi, et en suivant, aura une autre version de cette Officier : *"Je n'avais pas la ressource pour vous remplacer sur le bâtiment."* Voilà, d'évidence, un relent de management quelque peu tordu !

Mais où est la prise en charge de la collègue agressée, blessée physiquement mais aussi moralement ? Par sa présence, elle montrera tout son professionnalisme en tenant son service tout le weekend.

D'autre part, quel est le message envoyé à cette détenue et comment expliquer à la Surveillante, mais aussi à l'ensemble des Surveillants, son placement en cellule « **classique** » plutôt qu'au **quartier disciplinaire**, ... décidé par la cheffe de permanence ???

Il serait bon de se demander où se situent les priorités de nos responsables ?

Les agents du CP Toulouse-Seysses vont sérieusement se demander de quel bois sera fait leur avenir, leur sécurité et de quel côté la balance va définitivement finir par pencher !!!

**Le SPS reste aux côtés de l'agent blessée mais aussi, si ceux-ci le souhaitent, des agents présents sur l'intervention afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et judiciaires.**

Le SPS apprendra, ce lundi matin, par la cheffe du secteur QA qui elle s'est inquiétée de la santé générale de notre collègue... La détenue passera en CDD ce jeudi, avec espérons-le, une décision de notre direction locale à la hauteur du préjudice "gratuitement" subi par la Surveillante victime d'agression physique et morale.

Le 08 02 2021, le bureau local SPS

**LE Syndicat 100% Surveillants !**